

L'apport morpho-syntactico-sémantique des valeurs aspectuelles de l'imparfait, passé-simple et passé-composé dans les pratiques langagières des apprenants du FLE.
The Morpho-Syntactico-Semantic Contribution Of The Aspectual Values Of The Imperfect, Past-Simple And Past-Compound In The Language Practices Of FLE Learners.

BELGHOUAR Sarra^{1*},

¹Université Amar Télidji Laghouat,
belghouar_sarah@hotmail.com

KHOUDOUR Souad²

²ENS de Constantine,
benhcine.souad@ensc.dz

Date de réception:13-09-2022	Date de révision:07-11-2022	Date d'acceptation:30-12-2022
------------------------------	-----------------------------	-------------------------------

Résumé:

La richesse incontestable du système grammatical français est sans équivoque ce qui fait défaut à nos apprenants. Confrontés dans leur langue maternelle à un choix restreint, à savoir passé, présent et future, nos étudiants ne peuvent que se sentir déstabilisés lorsqu'il s'agit de sélectionner un des nombreux temps qui se portent à eux, et ce, en n'ayant aucun impact sur la grammaticalité phrastique. Un exercice pouvant s'avérer de moindre complexité si morphologie, syntaxe et sémantisme aspectuels étaient pris en compte.

Ainsi, il sera question au sein de cette étude, de déterminer si nos étudiants appréhendent les valeurs aspectuelles relatives à la morpho-syntactico-sémantique ainsi que l'impact que leur interaction peut susciter sur l'énoncé.

Mots clés:

Valeurs aspectuelles, Morphologie, Syntaxe, Sémantique, Temps.

*Auteur correspondant:

Abstract

The indisputable richness of the French grammatical system is unequivocally what our learners lack. Confronted in their mother tongue with a limited choice, namely past, present and future, our students can only feel destabilized when it comes to selecting one of the many times that are available to them and this without having any impact on phrasal grammaticality. An exercise that could prove to be of less complexity if aspectual morphology, syntax and semantics were taken into account.

Thus, within this study, it will be a question of determining whether our students understand the morpho-syntactico-semantic aspectual values as well as the impact that their interaction can have on the statement

Keywords:

Aspect values, Morphology, Syntax, Semantics, Time.

1. INTRODUCTION :

Dépourvues d'un caractère universel, les catégories grammaticales immanentes à toute langue s'imprègnent de spécificités qui lui sont propres. Singularités qui lors de l'appropriation d'une langue étrangère viendraient interférer de manière distincte conformément aux divergences ou/et convergences des deux langues : source et cible. Ce faisant l'apprenant se voit prédisposé à la pratique langagière dans la langue cible, et ce sur la base de compétences phonétique, syntaxique, sémantique, discursive spécifiques à sa langue mère. Une prédisposition à double tranchant qui serait inopportune de ne pas solliciter. Tel est en soi l'avis de Jean-Marc Defays, Sarah Deltour (2003 : 29) qui le formule comme suit :

Plutôt que de chercher inutilement à les éliminer, il s'agit de profiter des interférences positives, en rapprochant les deux langues concernées sur les données ou les formes communes ; et de prévenir ou de neutraliser – par des focalisations, des explications ou des

exercices spécifiques- des interférences négatives, qui induisent au contraire des erreurs

Factrice de richesse du système grammatical, la conjugaison française est incontestablement l'une des sources d'interférences que sa diversité de modes et d'aspects auxquels s'additionne celle de la temporalité, tant simple que composé, pourraient éventuellement permettre d'établir le bien-fondé. En effet, tout au long de leur parcours scolaire les apprenants, conformément au principe de transfert positif, sembleraient effectuer un choix opportun lorsqu'il s'agit de déterminer le repère-époque : « Distribuer les procès en trois époques du présent (p.ex marche/marchons), du passé (p. ex marchai, marchais) et du futur (p.ex. marcherai, marcherais) » (Wilmet, 2003 : 317).

Nonobstant, cette aptitude, leur langue maternelle semble interférer négativement sur leur appréhension des temps du passé. En effet, n'ayant en L1 aucun choix à effectuer lorsqu'il s'agit de situer l'événement dans le passé, nos étudiants ont bénéficié d'une formation mettant l'accent sur la formation régulière des temps consistant à se focaliser sur le principe de dérivation du radical. Une pratique leur ayant permis, après un certain nombre d'années soumis à un entraînement itératif, de conjuguer sans difficulté les verbes réguliers. Toutefois, fort est de constater que ce souci consistant à s'imprégner de ses propriétés intrinsèques de la conjugaison française, détourne leur attention de la véritable source d'interférence négative qui déstabilise nos étudiants. Ces derniers, n'ayant été confrontés qu'à un seul temps afin d'ancrer le procès dans le passé, ils se trouvent confrontés, dans la langue cible, à un choix quelque peu déstabilisant : Quel temps parmi le passé-simple, imparfait et le passé-composé serait le plus adéquat ? Un dilemme que nous nous efforcerons d'analyser afin de mettre en relief leur aptitude langagière relative au système grammatical propre à la conjugaison de la langue cible : Le français. En d'autres termes, il sera question de déterminer pourquoi nos étudiants éprouvent-t-ils tant de difficultés à employer

adéquatement ces trois temps verbaux ? En essayant de répondre à cette problématique, nous avons pu constater que deux hypothèses s'offraient à nous. D'une part, cette difficulté d'emploi résulterait d'un manque de considération des valeurs aspectuelles relatives aux constituants phrastiques, verbe compris. D'autre part, d'une non-maîtrise de l'impact interprétatif que peut susciter l'interaction, la combinaison aléatoire des valeurs aspectuelles relatives à la morphologie, la syntaxe ainsi que le cotexte sur la grammaticalité de l'énoncé. En d'autres termes, notre étude aura pour objectif de déterminer si nos étudiants prennent en compte les valeurs aspectuelles des constituants phrastiques ainsi que l'impact interprétatif que leur interaction peut susciter sur l'énoncé, et ce en portant leur attention sur la morphologie, la syntaxe ainsi que le cotexte. Trois paramètres incontournables afin que la structure phrastique ne s'imprègne point d'un caractère agrammatical.

D'un point de vue analytique, il nous a semblé plus intéressant, de confronter nos étudiants à un choix centré sur les temps simples du passé, à savoir le passé-simple et l'imparfait, mais seulement un seul temps composé : le passé-composé. Cette restriction temporelle n'influe en rien les résultats dans la mesure où les autres temps auxquels nous n'aurons pas recours s'apparentent d'un point de vue aspectuel au passé-composé. Ainsi, conformément à une approche morpho-syntactico-sémantique, trois temps seront à la disposition d'un public de 100 étudiants qui dans un premier temps seront confrontés à une production libre consistant à relater un événement passé de leur choix. Puis, dans un deuxième temps, nous leur proposerons de sélectionner la phrase qui, selon eux, comprendrait le temps adéquat.

1.La notion d'aspectuo-temporalité

Bien que la notion de temporalité soit connue, elle semble s'imprégner d'une ambiguïté terminologique lorsqu'elle se trouve confrontée à celle d'aspect. Cette confusion d'acception réside, selon Dominique Maingueneau (1981 :45) au sein de la morphologie verbale faisant, dans bon nombre de situation, référence aux deux notions. Au sein de l'énoncé « Il parlait... », l'affixe « ait » évoque certes le passé, mais aussi une valeur dite « Imperfective ». Compte tenu de ce rapport

indéniable qu'entretiennent ces deux notions Gustave Guillaume (1933 :35) revendique une terminologie tant distinctive qu'analogue : Le « Temps expliqué » et le « Temps impliqué » correspondent réciproquement aux acceptions « Temps » et « Aspect ». Ainsi, compte tenu de cet étroit rapport qu'entretiennent ces deux éléments dichotomiques, il serait plus opportun, et ce, avant d'entamer l'analyse de notre corpus d'en donner une définition :

- « On appelle temps une catégorie grammaticale généralement associée au verbe et qui traduit diverses catégorisations du temps « réel » ou « naturel » (Dubois et al, 1973 : 483)

- « L'aspect est une catégorie grammaticale qui exprime la représentation que se fait le sujet parlant du procès exprimé par le verbe (ou par le nom d'action) » (Dubois et al, 1973 : 53)

2. Classification des aspects

Les études portant sur les valeurs aspectuelles ne manquent point. Bon nombres de grammairiens y ont jeté leur dévolu afin d'en approfondir l'analyse. Ceci étant, s'il y a bien un élément qui s'accapare de notre attention c'est indéniablement le manque de convergences en terme de classification et de nomenclature. En effet, si Grevisse (1980) et Wilmet (2003) dénombrent respectivement une nomenclature de neuf et dix-neuf valeurs aspectuelles dépourvue de classification, D. Denis et A. Sancier-Château (1994) en dénombrent douze qu'ils scindent en quatre catégories : aspects grammaticaux, lexicaux, contextuels et périphrastiques.

Compte tenu de cette controverse, nous avons été contraints de statuer sur une nomenclature afin d'éviter toute confusion de quelque nature qu'elles soient. Ainsi, conformément à l'étude de D. Denis et A. Sancier-Château (1994), nous évoquerons au prime abord les notions préliminaires relatives à notre étude et ce afin d'envisager l'analyse de notre corpus de la manière suivante :

2.1. Les aspects grammaticaux

Les aspects grammaticaux ont pour spécificité de se rapporter à la morphologie verbale : au temps auquel le verbe est conjugué. On y distingue deux dichotomies :

- **ACCOMPLI / NON-ACCOMPLI** : Conformément au propos de Wilmet (2010: 352-354), cette dichotomie aspectuelle Accompli/Non-accompli correspond respectivement au Temps composé/Temps simple.

- **SECANT / GLOBAL** : Cette dichotomie Sécant/ Global correspond respectivement à l'intervalle de référence du procès Non limitatif / limitatif. L'imparfait est un temps dit « Sécant » dans la mesure où il découpe le procès en deux parties : « Une partie réelle nette et une partie virtuelle floue, à cause de l'effacement de la limite finale » (RIEGEL, M ; PELLAT J-C & RIOUL R, 2005 : 522). Ainsi, au sein de l'énoncé « Il courait à 14h00 », l'action de courir est dépourvue de limite, sa fin est inenvisageable. Contrairement à « Il entra à 14h00 » et « Il est entré à 14h00 » ou l'action d'entrer prend fin à 14h00.

2.2. Les aspects lexicaux

Principalement liés au sémantisme verbal, les aspects lexicaux comprennent une seule dichotomie aspectuelle :

- **PERFECTIF / IMPERFECTIF** : Cette dichotomie prend en compte le terme du procès, et ce, conformément au sémantisme du verbe. En d'autres termes, « les procès signifiés par les verbes perfectifs comportent par eux-mêmes, indépendamment de tout effet extérieur exercé sur eux, une limitation » (Wagner, Pinchon .1962: 362) . Une fois commencé, le procès va indéniablement à une fin. Annie Monnerie Goarin (1996 :13) quant à elle, atteste, dans une étude portant exclusivement sur les temps du passé et l'aspect du verbe, que la frontière entre les verbes perfectifs et imperfectifs est franchissable et ce en fonction du

cotexte. Ainsi, selon ses propos, la substitution d'un simple article est suffisante pour endommager l'étanchéité de la frontière¹.

2.3. Interprétations contextuelles :

Après avoir survolé l'apport morphologique et sémantique, il est de rigueur d'aborder celui relatif au contexte permettant d'exprimer différentes valeurs aspectuelles². Ceci étant, étant donné que notre étude consiste à établir l'apport morpho-syntactico-sémantique, il sera question d'aborder seulement la valeur aspectuelle résultant du rapport qu'entretiennent les aspects cités ci-dessus et de certains éléments constitutifs de la phrase, tels les indicateurs.

-DURATIF : Présentant « le procès comme continuant dans le temps » (LE BELLEC Christel, SAEZ Frédérique. 2009 :23) l'aspect duratif, outre la possibilité d'être exprimé par le sémantisme verbal tels les aspects imperfectifs, est véhiculé par différents éléments contextuels :

- les adverbes longtemps, longuement, toujours, constamment...
- les indicateurs temporels pendant...
- les articles des, les, le, la, un...

Ceci étant, il est de rigueur de déterminer la nature de cette durée : S'avère-t-elle limitée dans le temps ? Une précision indispensable afin que la cohérence interne de l'énoncé ne soit point entravée. Une entrave que nous nous efforcerons de mettre en exergue ci-dessous au fur-et-à mesure que nous analyserons notre corpus.

3. Le combinatoire aspectuel

Suite à une analyse d'une telle exhaustivité, Wilmet (2003 :347) en vient à conclure au sein de son ouvrage « Grammaire critique du français », que « Les aspects formels s'additionnent quasiment à l'infini ». A titre illustratif, l'auteur combine au sein d'une seule phrase³ jusqu'à treize valeurs aspectuelles. Quoiqu'il en soit, si certaines combinaisons s'avèrent être indéniables d'autres sont proscrites. Il est à noter que les différentes combinaisons citées ci-dessous ne sont

point évoquées aléatoirement, elles résultent de l'analyse de notre corpus auquel nous avons jugé indispensable d'apporter certaines précisions.

4. Cadre empirique :

Afin d'imprégner notre analyse d'une valeur ajoutée, nous avons jugé plus opportun de sélectionner un effectif qui nous paraît assez conséquent, et ce compte tenu de la nature empirique de notre analyse. Par conséquent, les 100 étudiants sélectionnés constitués de 68 filles et 32 garçons, nous permettront d'obtenir un khi-carré plus à même d'apporter de la légitimité à notre analyse. Des résultats nous permettant empiriquement de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses de base.

Outre choix auquel il nous a fallu trancher est celui qui relève du palier de nos étudiants. Ces derniers sont tous de 1^{ère} année de français de l'ENS de Constantine. Ce choix n'est point aléatoire dans la mesure où il nous permettra de déterminer la nature de leur imprégnation aspectuelle des temps en question afin d'envisager des solutions pouvant venir combler d'éventuelles perceptions lacunaires tout au long des années restantes de leur formation. Afin que l'emploi des temps soit réfléchi et ne relève point du hasard, nous avons demandé à nos étudiants de se confronter à deux tâches lors de notre séance hebdomadaire de « Pratique de l'écrit » : Une production écrite, constructions phrastiques.

Le choix relatif aux deux tâches bien distinctes réside dans le fait que chacune d'entre-elles nous permettra de mettre en relief des pertinences singulières. Effectivement, étant donné que les productions écrites sont propices à l'analyse des affinités entre aspects lexicaux et grammaticaux, d'autres combinaisons ne peuvent être analysées qu'au sein de constructions phrastiques soigneusement confectionnées. A ce sujet, nous nous efforcerons d'apporter plus de précisions, et ce, au fur et à mesure de l'analyse.

A l'instar du palier, le choix du module ne relève point du hasard. En effet, compte tenu de la nature de notre analyse, il nous a semblé plus opportun d'opter pour un cadre de travail qui incite l'étudiant à faire preuve de vigilance, ainsi que d'une attention particulière lors de l'utilisation des temps. En effet, il nous a été

possible de constater que lorsque nous demandions à nos étudiants de s'adonner à ce type d'exercice lors des séances de littérature, l'attention était plus axée sur l'aspect sémantique et poétique que grammatical. Ainsi, les séances de pratique de l'écrit semblent, selon nous, plus à même de nous permettre d'analyser les pratiques langagières des valeurs aspectuo-temporelles des apprenants du FLE.

4.1. Interprétation des résultats relatifs aux productions écrites

A- Aspects lexicaux / aspects grammaticaux

La corrélation existant entre ces deux catégories aspectuelles est d'une telle incontestabilité que bon nombre de grammairiens n'ont point hésité à le proclamer. Qu'il s'agisse de DOMINIQUE MAINGUENEAU (2004, 48) ou MARTIN HOWARD (2002,182), tous deux soulignent au sein de leurs ouvrages respectifs que l'opposition Sécant/ Global s'articule respectivement avec l'opposition Imperfectif/ Perfectif.

Bien que ces affirmations soient purement déductives, ROBERT MARTIN (1971), a voulu, sous la base d'études empiriques, appuyer la véracité d'une telle corrélation. Pour ce faire, il songea à appliquer le test de Pearson, également connu sous le nom du test X^2 dit « Khi-carré » ou « Khi-deux⁴ » qui lui permit d'en venir à une conclusion empirique nullement contestable qu'il formule comme suit (1971 : 166) :

« Un X^2 aussi exceptionnellement élevé, permet d'affirmer en toute certitude que les lexèmes de tendance perfective ont une affinité naturelle avec la perfective du PS (...) et inversement que les lexèmes de tendance imperfective s'accordent par nature avec l'IMP, c'est-à-dire avec le tiroir imperfectif par excellence »

Une telle conclusion, nous a incités à nous demander si cette affinité était aussi naturelle chez nos étudiants. Afin de trouver réponse à notre interrogation,

nous avons proposé à nos étudiants de première année de français une production écrite consistant à relater un évènement du passé, et ce, dans l'ultime but de déterminer si nos étudiants prennent en compte le sémantisme verbal avant d'opérer à un choix temporel. Les effectifs représentant les valeurs réelles du degré de perfectivité (P) et d'imperfectivité (I) relatif au Passé-simple (PS), Passé-composé (PC) et l'Imparfait (I) recensés au sein du tableau 1, nous ont permis de calculer le χ^2 mentionné au sein du tableau 2 :

Tableau 1 : Tableau représentant le degré de perfectivité et d'imperfectivité de l'imparfait, le passé- simple et le passé- composé.

Valeurs réelles	IMP	PS	PC	Total
Verbes Perfectifs	59	37	174	270 (FL)
Verbes Imperfectifs	111	34	266	411 (FL)
Total	170 (FC)	71 (FC)	440 (FC)	681 (N)

Tableau 2 : Tableau représentant le calcul de χ^2

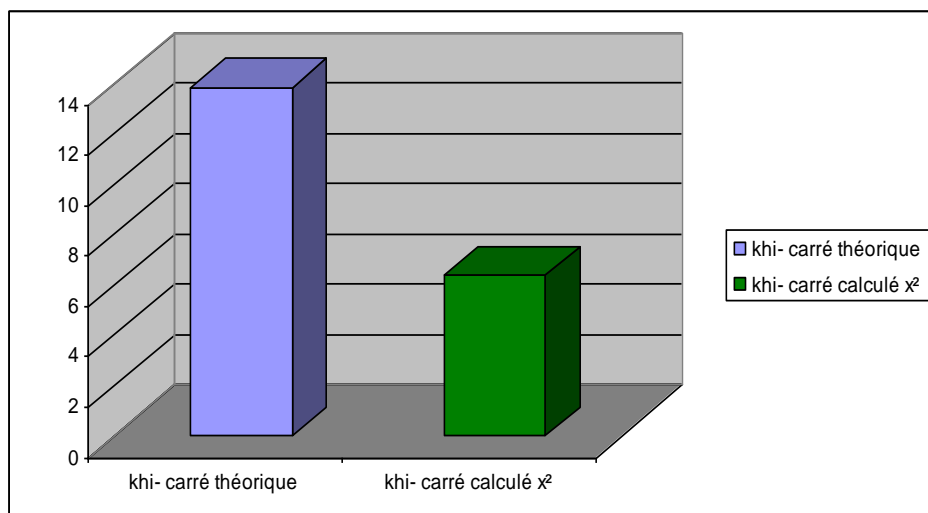
LES VALEURS		IMP	PS	PC	TOTAL
REELLES « O »	P	59	37	174	270
	I	111	34	266	411
THEORIQUES « C »	P	67,41	28,14	174,45	270
	I	102,60	42,85	265,55	411
χ^2	P	1,05	2,78	0,001	3,83
	I	0,69	1,83	0,0007	2,52
χ^2		1,05+2,78+0,001+0,69+1,83+0,0007			6,35

Analyse des résultats :

Bien que notre première observation manifeste un « Khi-carré » X^2 dont la fréquence s'avère relativement basse, elle ne nous permet aucunement d'aboutir à une conclusion de quelque nature qu'elle soit. Quoiqu'il en soit, le calcul du « Khi-carré théorique⁵ » qui équivaut dans ce contexte précis à 13,82, et ce, avec une probabilité de 0,001%, soit une chance sur mille que notre conclusion soit erronée, nous permet d'attester sans équivoque des carences d'ordre morphosémantique. En effet, comme nous pouvons le constater au sein du graphique 1 ci-dessous, et ce, conformément à la règle stipulant que si le « khi-carré calculé » s'avère être inférieur au « khi-carré théorique » aucun rapport entre les différentes variantes ne peut être envisagé, nous pouvons attester que l'apport tant morphologique que sémantique des valeurs aspectuelles du PS, PC et IMP n'est pris en compte au sein des pratiques langagières de nos étudiants. Ainsi, avant d'assigner à un verbe une valeur aspectuelle relative à la morphologie, nos étudiants ne prendraient nullement en compte la borne temporelle du verbe afin d'attribuer un temps. En d'autres termes, nos étudiants ne semblent en aucun cas prendre en compte le caractère borné commun à l'aspect « Global » et « Perfectif » et non-borné commun à l'aspect « Sécant » et « Imperfectif ». Une corrélation qui, s'ils en étaient conscients, les auraient incités à attribuer au verbe « Perfectif » soit le « Passé-simple » soit le « Passé-composé » et au verbe « Imperfectif » l'imparfait.

Afin d'appuyer nos propos, nous avons tenu à proposer à nos étudiants une application constituée de quelques constructions phrastiques avec pour ultime consigne de sélectionner la phrase qui serait selon eux grammaticale. Des phrases soigneusement choisies afin de souligner l'apport des valeurs aspectuelles dans leur intégralité, à savoir la corrélation entre la sémantique, la morphologie et la syntaxe : Morpho-syntactico-sémantique.

Graphique 1 : Comparatif des « Khi-carrés »



4.2. Interprétation des résultats relatifs aux constructions phrastiques

A- PERFECTIF/ GLOBAL vs IMPERFECTIF/ SECANT

Afin d'apporter plus d'assise à nos propos, nous avons exposé nos étudiants à différentes phrases dont les cinq premières représentent des constructions telles, qu'elles imposent l'emploi soit d'un temps dit sécant ou global mettant en corrélation l'affinité naturelle respective entre les valeurs aspectuelles Perfective/Imperfective VS Globale/ Sécante. Il est à noter que ces phrases sont relativement simples. Quoiqu'il en soit, cette simplicité ne pourra que nous reconforter dans l'idée que nos étudiants ont ou pas cette aptitude à appréhender l'apport tant morphologique que sémantique des valeurs aspectuelles. Des données recueillies sont recensées au sein du tableau ci-dessous :

Tableau 3 : Combinaisons aspectuelles perfectif/ global vs imperfectif/ sécant.

LES CONSTRUCTIONS PHRASTIQUES	VALEURS ASPECTUELLES	
	GLOBALE	SECANTE
1- <u>Il sortit</u> <u>-Il sortait*</u>	<u>34</u>	66*
2- <u>Hier, un accident se produisit au carrefour du centre-ville.</u>	<u>27</u>	73*

-Hier, un accident se produisait* au carrefour du centre-ville.		
3- <u>Il a terminé son travail et décide d'aller se promener.</u> -Il terminait son travail et décide d'aller se promener*.	<u>49</u>	51*
Effectif moyen	<u>36,66%</u>	63,34%
4- <u>Il se promenait le long du fleuve</u> -Il se promena le long du fleuve*	69*	<u>31</u>
5- <u>L'enfant cherchait sa peluche.</u> -L'enfant chercha sa peluche*.	62*	<u>38</u>
Effectif moyen	65,5%	<u>34,5%</u>

Suite au recensement des données, nous avons pu constater que nos affirmations précédemment évoquées relatives au test de Pearson sont confirmées. En effet, comme il est possible de le constater au sein des trois premières constructions phrastiques qui mettent en exergue la valeur perfective, 63,34% des étudiants ne perçoivent pas l'affinité naturelle existant entre le sémantisme et la morphologie verbal et ce dans la mesure où les verbes perfectifs ont été assignés à un temps sécant. Une assignation qui va à l'encontre de la cohérence interne de l'énoncé : La ponctualité d'un sémantisme verbal ne peut être compatible avec la durée relative à l'aspect imperfectif de l'imparfait sous réserve qu'il y ait un temps instantané servant de point de repère. Repère que nous n'avons nullement intégré au sein de nos trois constructions phrastiques. Tel est entre autres l'avis de Monnerie Goarin Anne (1996:30) qui le formule comme suit : « L'imparfait marquant un procès saisi dans son déroulement, est a priori peu compatible avec les verbes d'achèvement, sauf si le moment qui sert de point de repère dans le passé implique lui-même un « temps instantané » (...) Je sortais quand il est arrivé »

Il en va de même pour les constructions phrastiques 4 & 5. En effet, comme il nous est possible de le constater, les verbes étant imperfectifs, nos étudiants

auraient dû leur assigner un temps sécant. Une assignation nullement effectuée pour 65,65% de nos étudiants dans la mesure où cette affinité si naturelle n'est point appréhendée. Ainsi, afin de respecter la cohérence interne de l'énoncé, nos étudiants auraient dû assigner aux verbes imperfectifs « se promener » et « chercher » un temps compatible à savoir l'imparfait. Autrement dit, « avec les verbes imperfectifs, la délimitation inhérente au passé-simple entre en contradiction avec l'absence de limite marquée dans le verbe ».

En somme, suite à l'analyse de ces cinq constructions phrastiques, nous pouvons attester que nos étudiants assignent un temps verbal de manière aléatoire. Aucune attention n'est portée ni à la morphologie ni au sémantisme verbal. Les valeurs aspectuelles d'ordre sémantique ou morphologique ne sont aucunement prises en compte, mais surtout ne sont à leurs yeux ni différenciées ni différenciables.

A- Aspects lexicaux et marqueurs temporels de durée

Tableau 4 : Combinaisons aspectuelles perfectif/ global vs imperfectif/ sécant.

VALEURS ASPECTUELLES LES CONSTRUCTIONS PHRASTIQUES	GLOBALE	SECANTE
<u>1-Marie marcha jusqu'à la rivière</u> Marie marchait jusqu'à la rivière*	<u>44</u>	56*
<u>2- Marie marchait vers la rivière</u> - Marie marcha vers la rivière*	37*	<u>63</u>
<u>3-Il pleuvait à verse depuis trois jours</u> -Il plut à verse depuis trois jours*	41*	<u>59</u>
<u>4- Il plut à verse pendant trois jours.</u> -Il pleuvait à verse pendant trois jours*.	<u>36</u>	64*

Fort est de constater que nos étudiants semblent effectuer un emploi temporel lacunaire, et ce, malgré des constructions phrastiques si apparentées. En

effet, ayant constaté que les énoncés semblent quelque peu différents, nos étudiants y ont porté plus d'attention. Une attention qui, étant donnée qu'elle ne semble point porter ses fruits, ne peut que nous confronter dans l'idée que nos étudiants n'appréhendent nullement l'impact que les valeurs aspectuelles des éléments contextuels peuvent avoir sur la cohérence interne de l'énoncé. Une incohérence que l'analyse ci-dessous relative à leur emploi vient confirmer :

Au sein du premier énoncé « Marie (marcher) jusqu'à la rivière », 56% de nos étudiants ont assigné au verbe « marcher » une valeur aspectuelle durative. Assignation qui aurait été tout à fait légitime si notre construction phrastique était pourvue d'un marqueur temporel dépourvu de limite. Ainsi, étant donné que le marqueur « jusqu'à » implique une durée, le temps utilisé doit s'y conformer afin que la cohérence interne de l'énoncé soit respectée. Propriété que nos étudiants semblent ignorer compte tenu des emplois erronés effectués au sein des quatre constructions phrastiques.

Effectivement, comme il est possible de le constater au sein du tableau, il semblerait que vos étudiants ne portent aucune attention à l'indicateur temporel. Au sein de l'énoncé n°2 « Marie (marcher) vers la rivière », l'indicateur « vers » dépourvu de limite aurait dû les inciter à opter pour l'aspect sécant. Choix que 37% n'ont pas effectué. Il en va de même pour les énoncés n°3 & n°4 : « depuis » étant dépourvu de limite, le choix aurait dû se porter sur l'aspect sécant, contrairement à « pendant » dont la limite qu'il exprime impose l'emploi du passé-simple, à savoir l'aspect global.

Nonobstant un emploi illustrant une conformité entre aspects grammaticaux et marqueurs temporels de durée de 50,5%, il semble tout de même que 49,5% n'ont pu y apporter aucune attention. Un tel effectif ne peut que venir confirmer nos dires : Les étudiants n'appréhendent nullement l'impact que les valeurs aspectuelles des éléments contextuels peuvent avoir sur la cohérence interne de l'énoncé.

Conclusion:

L'incapacité de nos étudiants à restreindre l'emploi de chaque temps en fonction des valeurs aspectuelles s'avère indéniablement ancrée. En effet, conformément au test de Pearson, nos étudiants ne semblent point être conscients que la dichotomie Sécant/Global s'articule naturellement et respectivement avec les valeurs aspectuelles Imperfectif/ Perfectif. Cette dislocation des affinités naturelles met en relief le manque d'intérêt porté à la morphologie et au sémantisme verbal, venant de par des combinaisons inappropriées affecter la grammaticalité de tout énoncé.

Outre information de base qui semble échapper à nos apprenants relève des valeurs sémantiques relatives à la corrélation intrinsèque entre verbe et contexte. En effet, quelques exemples ont suffi afin de montrer que nos apprenants ignorent que tout marqueur temporel de durée doit être en conformité avec le type de verbe. Une méconnaissance de base dont l'impact vient affecter la cohérence interne de l'énoncé. Une incohérence que la connaissance de simples propriétés pourrait venir éradiquer sous réserve d'attirer leur attention sur l'apport morpho-syntactico-sémantique que les valeurs aspectuo-temporelles spécifiques peuvent avoir sur l'interprétation de l'énoncé lors de leurs combinaisons et nullement exclusivement sur la formation régulière des temps consistant à se focaliser sur le principe de dérivation du radical.

5. Liste Bibliographique :

- DEFAY Jean-Marc, DELTOUR Sarah (2003), Le français langue étrangère et seconde : enseignement et apprentissage, Mardaga. Belgique ;
- DENIS Denis et al. (1994) Grammaire du Français, Robert & Nathan, Paris ;
- DUBOIS Jean et al (1973) Dictionnaire de linguistique, Larousse, Paris ;
- DUCROT Oswald, TZVETAN Todorov (2013) Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Seuil, Paris ;

- GREVISSE Maurice (1980) *Le bon usage*, Duculot, Paris ;
- GUSTAVE Guillaume (1933) *Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe*, Alcan, Paris ;
- LE BELLEC Christel, SAEZ Frédérique (2009) *Maîtriser la grammaire et l'orthographe*, Elsevier Masson, Paris ;
- MAINGUENEAU Dominique (1981) *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Hachette université, Paris ;
- MAINGUENEAU Dominique (2004) *Précis de grammaire pour les concours*, Armand Colin, Paris ;
- MANNERIE-GOARIN Anne (1996) *Les temps du passé et l'aspect du verbe théorie et pratique*, Didier/Hatier, Paris ;
- MARTIN Robert (1971) *Temps et aspect : essai sur l'emploi du temps narratif en moyen français*, Edition Klincksiek, Paris ;
- RIEGET Martin et al. (2005) *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris ;
- WAGNER R.L, PINCHON J (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette ;
- WILMET Marc (2003) *Grammaire critique du français*, Hachette, Louvain-la-Neuve ;

¹ Le verbe « PRENDRE » est indéniablement Perfectif et ce au sein de l'énoncé « Ils prennent un thé ensemble », ceci étant nous pouvons constater qu'au sein de l'énoncé « Ils prennent le thé ensemble » oriente l'interprétation de l'événement vers celle d'une valeur perfective.

²Selon D. Denis et A. Sancier-Château (1994), outre l'aspect duratif d'autres valeurs aspectuelles relèvent de l'interprétation contextuelles, telles que les dichotomies aspectuelles semelfactif/ itératif présentant le procès comme se répétant ou non. La dichotomie Inchoatif / terminatif qui envisage respectivement le procès dans son commencement et achèvement.

³Allait-il enfin arrêter de se mettre sans cesse à pleuviner pendant des heures ?

⁴ Le Khi-carré équivaut à l'ensemble des valeurs réelles auquel on soustrait la valeur théorique

(C) le tout au carré divisé par la même valeur théorique (C). Ainsi, $X^2 = \frac{\sum (O - C)^2}{C}$

La valeur théorique (C) = $C = \frac{((FC) \text{ Fréquence colonne}) \times ((FL) \text{ Fréquence ligne})}{N \text{ (Nombre total)}}$

Afin de calculer du Khi-carré théorique. Pour ce faire, il suffit de calculer le nombre de « degrés de liberté » = (Nombre de colonne-1) x (Nombre de ligne-1), ainsi que « P » qui équivaut au taux de fiabilité du test. Ces deux dernières données, une fois combinées, nous permettent de déduire le Khi-carré théorique et ce directement au sein du tableau préalablement établi (ROBERT MARTIN, 197 : 160). Une fois les deux Khi-carré calculés, leur comparaison lui ont permis de déterminer s'il y a dépendance entre les différentes variables et ce sur la base de la règle suivante : Si le khi-carré calculé s'avère être supérieur au khi-carré théorique implique une affinité de dépendance entre les différentes variables, à savoir Sécant/ Imperfectif & Global / Perfectif. S'il s'avère inférieur aucun rapport entre les différentes dichotomies ne peut être envisagé.

⁵ Notre « Degré de liberté » équivaut à 2 dans la mesure où nous avons deux lignes (celle des verbes perfectifs et imperfectifs) et trois colonnes (PS, PC et IMP), Ainsi, « Degré de liberté » = (3-1) x (2-1) = 2 auquel nous ajoutons un taux de fiabilité du test « P » de 0,001%. Nous obtenons et ce conformément au tableau de référence préalablement établi par R Martin (197 : 157), un « Khi-carré théorique » de 13,82%

Degré de liberté	P= 0,01	P=0,001	Degré de liberté	P= 0,01	P=0,001
1	6,64	10,83	6	16,81	22,46
2	9,21	13,82	7	18,48	24,32
3	11,35	16,27	8	20,09	26,13
4	13,28	18,47	9	21,67	27,88
5	15,09	20,52	10	23,21	29,59

TABLEAU 5 : Tableau représentant les « Khi-carré théoriques » possibles